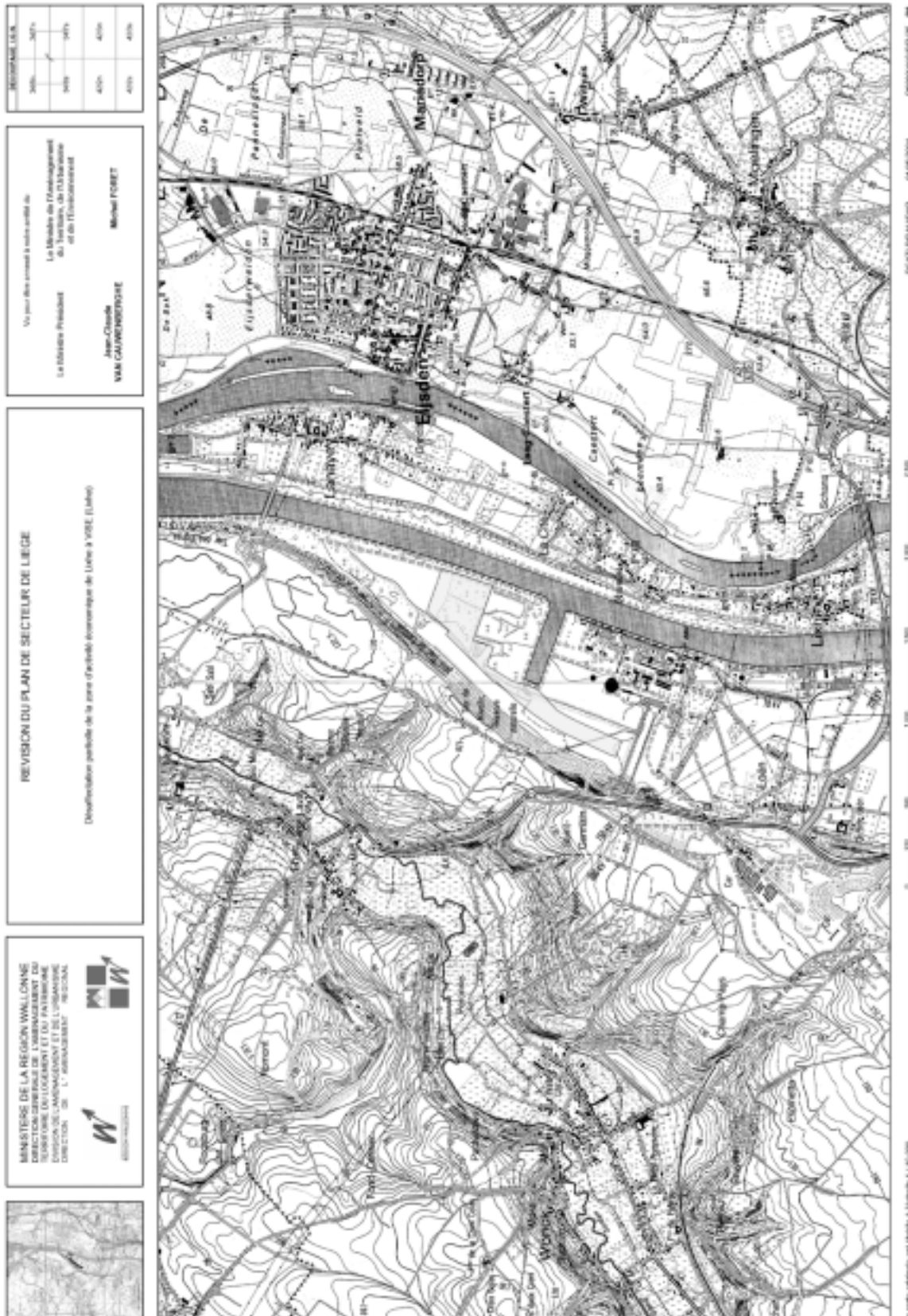


MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

[C - 2004/27221]

Carte constituant l'annexe de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 mettant fin à la procédure de révision du plan de secteur de Liège en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique industrielle à Visé (Lanaye) et adoptant définitivement la désaffectation partielle de la zone d'activité économique industrielle de Lixhe à Visé (planches 34/6N, 34/6S et 34/7N) publié au *Moniteur belge* du 13 août 2004, pp. 60941 et suivante



REVISION DU PLAN DE SECTEUR DE LIÈGE	
2000	2005
2010	2015
2020	2025
2030	2035
2040	2045

Vo pour être consulté le texte complet de  
 Le Ministère de l'Aménagement  
 du Territoire, de l'Économie  
 et de l'Environnement  
 Jean Claude  
 VAN CAMPENHOUTE  
 Michel FORET

REVISION DU PLAN DE SECTEUR DE LIÈGE  
 Désaffectation partielle de la zone d'activité économique de Lixhe à Visé (Lanaye)

MINISTÈRE DE LA REGION WALLONNE  
 DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT DU  
 TERRITOIRE, DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
 DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT REGIONAL



La carte originale est établie à l'échelle de 1:50 000